

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME



CHAMBERY - 10/03/23

Objet : Assemblée générale Comité territorial FFME 73

Présents : Hélène MAUGENDRE, Yann VERDOYA, Pierre-Henri BOURLIER, André ACHARD, Fred JUAREZ, Camil BAZIN, Clotilde FAYAND, Jean Claude PREYNAT, David LAURENT, Monique BERGER, Pascal ROUSSEL, Françoise DUCOEUR, Pauline GOIRAND, Jean Jacques MARIN, Jo MAGNIN, Léo GRENIER, Laëtitia DUGRIVEL, Fanny PAULHE, Melvyn BRANTONE, Marguerite FABRE, Magali CAMBERLIN, Céline HURTADO, Louis DUFOUR, Muriel SERCLERAT, Rémy MOUTARDIER (à partir de 20h).

Ordre du jour :

- **Rapport moral du président**
- **Rapports d'activité.**
- **Finances 2022**
- **Budget 2023**
- **Orientations 2024**
- **Cotisation licences 2024**
- **Élections Comité Directeur**
- **Election Président**
- **Désignation des Représentants des clubs à l'Assemblée générale de la FFME**
- **Questions diverses**

Remerciements

Christian GRANGE Conseil Département Savoie, vice-président chargé des sports
Nathalie de TREGLODE-BARDET Conseil Départemental, service tourisme et territoires
Frédéric MICHEL VILLAZ Comité FFCAM SAVOIE, vice-président
Louis DUFOUR Comité FFCAM SAVOIE.

Quorum

Atteint : 1915 voix et 14 clubs présents

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Clubs représentés	Licencié 2022
Roc et vertige	102
Etoile sportive du Cormet	7
Jarrienne des cimes	2
CHAMBERY ESCALADE	681
Albertville escalade	178
Belles grimpe	154
Club d'escalade bauju	0
Maurienne escalade	262
Neige et Montagne	235
ASPTT CHAMBERY	59
Maurienne ski alpinisme	71
Club d'Escalade de Haute Tarentaise	89
CLIMB UP CHAMBERY	9
Méribel sport	82
Nombre de Clubs	Total voix
14	1931

Validation du PV de la dernière AG:

pas d'observation; adopté à l'unanimité.

1/ Rapport moral du président

L'année 2022 aura été une année marquée par de multiples événements. Je n'aborderai que les principaux au risque de frustrer. Quoiqu'il en soit, l'essentiel de la vie du Comité est transcrite dans les rapports mis en ligne, que vous avez, bien évidemment, lus. Je vais largement m'en inspirer.

Tout d'abord, un point sur les Statistiques Clubs et licenciés :

Au 31 août 2022, le Comité comptait **2276 licenciés** :

1296 H et 980 F (43,06%),

1233 adultes pour 1043 jeunes (45,83%).

Pour mémoire en 2008, nous n'avions que 1247 licences et en 2020 notre meilleur score 2364 licences. A ce jour, selon les statistiques fédérales, nous enregistrons 2234 licences (1313 H pour 921 F).

Le taux de renouvellement moyen est de 57%, au plus bas, il a été de 45%, il serait actuellement à 47%. Si tous les clubs réaffiliés atteignaient leur 2022, l'écart est de 286 licences, nous franchirions la barre des 2500 licences (2520 très exactement). Mesdames, messieurs les présidents (tes), la balle est dans votre camp !

Comité Territorial Montagne et Escalade de la Savoie / FFME

Maison des Sports 90 rue Henri Oreiller 73000 Chambéry

Tel : 04 79 85 80 04 Email : info@ct73.fme.fr site : <http://www.ffmesavoie.com>

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

En 2008, nous comptons 18 clubs, en 2020, ce sont 27 structures (Climb up). Et, à ce jour, 28 structures (soit une moyenne de 80 licenciés par structure) mais une amplitude de 2 à 681 en 2022... performance que nous souhaiterions dépasser.

Avec qui ? n'oublions pas que le Comité vit grâce à l'enthousiasme de ses 2 salariés et des bénévoles du Conseil directeur. Aussi, avant d'oublier, je veux ici et maintenant solennellement les remercier.

Le Comité vit aussi par le dynamisme et l'implication de ses clubs, que ces derniers soient aussi remerciés ! Un regret cependant...pour trop de club, l'affiliation est une simple procédure, un effet d'aubaine, pour accéder au graal de l'organisation d'événements !

Et enfin, pensons aux licencié(e)s ! Sans eux, ni les clubs, ni nous, ne serions là. C'est notre raison d'être... Sachons les motiver et les fédérer.

Revenons aux événements...

Départ du président en exercice Fred JUAREZ et ma désignation de président par intérim, en remplacement jusqu'à la prochaine AG, donc jusqu'à aujourd'hui ; accident du travail de David LAURENT, cheville ouvrière du Comité, ce qui a demandé à Camil BAZIN, son second, un investissement soutenu ; Pour faire face aux nombreux dossiers en cours, une adaptation rapide a été nécessaire ! On peut regretter que tous les dossiers n'aient pas bénéficié de la même attention. Cependant, les missions essentielles du Comité ont été préservées.

Tout d'abord, le dossier épineux du « déconventionnement » : Dossier largement engagé par mon prédécesseur, il ne restait plus qu'à conclure mais la partie était loin d'être gagnée. Des résistances, des blocages, des incompréhensions, des bruits, des « fausses nouvelles » sont venues ralentir voire entraver le processus, allant jusqu'aux arrêtés d'interdiction.

Toutefois, grâce à un solide partenariat avec la Conseil Départemental (ici présent et que je remercie chaleureusement) et la FFCAM (ici présente) et une réelle écoute des collectivités territoriales, nous (c'est bien un collectif) avons abouti.

Toutes les conventions ont été dénoncées dans les temps comme le demandait la Fédération. Certains sites font déjà l'objet de nouveaux contrats d'entretien, d'autres sont en attente mais plus aucun spots n'est interdit sauf Cessens Cornailles pour lequel ce n'est plus qu'une question de jours ! Notre patrimoine de falaises a été préservé, nous en savons gré à nos partenaires.

C'est fortuit ou d'excellent augure mais sachez que la grimpe à la Baie de Grésine est autorisée à compter d'aujourd'hui (signature officielle le 9/3, article de presse le 13 mars).

Plus largement, c'est le domaine des SNE (sites naturels d'escalade)...

Parallèlement, conjointement à ce travail de négociation, une politique de mise en valeur des falaises a été initiée par le département ; 15 sites ont été retenus. Là encore, c'est un travail collaboratif qui est mené et qui devrait aboutir à améliorer la gestion de ces falaises et leur sécurisation juridique. D'ailleurs, au-delà du conseil, les collectivités gestionnaires (propriétaires) de ces sites peuvent prétendre à un soutien financier du Département (La représentante du département en dira peut-être un mot à la fin de nos travaux). Je ne m'étendrai pas davantage sur le sujet (on pourrait y passer la nuit !). Je vous renvoie au rapport en ligne sur le site du Comité et à un temps d'échange en fin d'AG avec nos partenaires.

Qui dit SNE dit SAE (structures artificielles d'escalade)

Elles sont assez nombreuses dans le département, plus de 40 mais aucune n'est vraiment adaptée à l'organisation d'une épreuve nationale voire internationale de difficulté ou de vitesse. A contrario, le club de Chambéry Escalade fait des prouesses au gymnase Croizat en organisant chaque année des compétitions de bloc.

Un plan de développement des SAE avec la création d'une belle et grande salle devrait, pourrait être un objectif à moyen terme du Comité, bien évidemment en relation avec les clubs locaux.

Comité Territorial Montagne et Escalade de la Savoie / FFME

Maison des Sports 90 rue Henri Oreiller 73000 Chambéry

Tel : 04 79 85 80 04 Email : info@ct73.fme.fr site : <http://www.ffmesavoie.com>

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Les topos...

Travail titanesque et indispensable à la vie du Comité. Au-delà de son rôle informatif, sportif et touristique, le topo est une mémoire partagée du travail des équipiers. Quels que soient leurs motivations et leur engagement, ils ont contribué et contribuent encore à façonner le rocher, à nous ouvrir de nouvelles voies, à nous offrir le plaisir de la grimpe en extérieur.

Nous les remercions chaleureusement. Très prochainement, nous les inviterons pour échanger sur les conditions de pratiques, d'ouverture de nouvelles voies et connaître leurs besoins, tout cela au regard d'un plan de développement départemental élaboré en partenariat avec les acteurs concernés.

Les topos sont aussi une manne financière dont le Comité ne saurait se passer. Quelque 20% de nos recettes, ça ne se néglige pas ! Aussi, le Comité Directeur a décidé de la réédition des Tomes 1 et 2 et de réaliser pour ce début d'été un troisième tome sur les falaises de Maurienne. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés !

Enfin, ces topos sont aussi des supports de communication, de véritables outils de promotion des territoires. Gageons que les collectivités sauront s'en saisir et accueillir avec bienveillance les grimpeurs de toutes origines géographiques !

Les compétitions

Vaste sujet !

Une double spécificité savoyarde : Il y a davantage de compétitions nationales et internationales sur le territoire que de compétitions départementales et régionales ; avec la montagne, le ski-alpinisme est très présent dans les organisations mais plutôt discret dans sa participation aux activités du Comité

Directeur (c'est un euphémisme !) Mal nécessaire ou opportunité? Le débat est ouvert...Il ne sera pas tranché ce soir mais j'invite tous les dirigeants présents et absents à y réfléchir.

Deux axes de réflexion : Quelle harmonisation entre le haut-niveau et le niveau promotionnel ? Quel rôle pour le CT73 dans la gestion du ski-alpinisme ?

Cela étant, nous relevons que l'organisation des compétitions, et, en premier lieu des compétitions dites « départementales » souvent sélectives pour les phases supérieures (ligue et le national), fait partie des attributions du Comité.

Force est de constater que l'objectif est difficile à atteindre quelle que soit la discipline. Plusieurs raisons : la diversité des disciplines, le manque de compétiteurs, l'organisation interne des clubs, le manque d'installations idoines, la disponibilité des clubs, la disponibilité des bénévoles- des entraîneurs- des juges etc... Cette liste de freins ne doit pas pour autant nous faire renoncer. Des solutions existent : mise en commun des calendriers avec les Comité voisins, mise en commun des compétences... simplification des cahiers des charges... engagement des clubs...

In fine, notre seule organisation aura été la Coupe Savoyarde, compétition promotionnelle. Malgré le retrait d'une étape, nous nous félicitons du succès de cet événement. Cette action est d'ailleurs reconduite en 2023 avec un format un peu différent puisqu'il y aura 2 étapes de difficulté et 2 étapes de bloc.

Concernant le ski-alpinisme : une source de fierté car, comme je l'ai dit avant, nombreux sont les événements de notoriété nationale ou internationale organisés en Savoie et par des clubs savoyards, une source de satisfaction car des actions promotionnelles existent aussi, je pense notamment à la Jarrienne des Cimes ...mais aussi source d'amertume et de déception car nous avons dû suspendre le soutien à l'Equipe Savoie Jeune Ski-alpinisme car il y avait depuis plusieurs saisons un écart manifeste entre les attentes du Comité (soutien aux jeunes sportifs) et la réalité sur le terrain.

Pour les autres organisations et résultats, je renvoie au rapport mais tiens à souligner les récentes et brillantes performances de Mejdí SCHALCK et Paul JENFT respectivement Champion de France et Vice-Champion de France de Bloc 2023 (Chambéry Escalade) et Axelle MOLLARET et Xavier GACHET, champions de France en Ski-Alpinisme catégorie Individuelle (Club multisports Arêches Beaufort).

Comité Territorial Montagne et Escalade de la Savoie / FFME

Maison des Sports 90 rue Henri Oreiller 73000 Chambéry

Tel : 04 79 85 80 04 Email : info@ct73.fme.fr site : <http://www.ffmesavoie.com>

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

La Formation, Stages et Encadrement

Là aussi, nous sommes dans les attributions du Comité même si la compétence « formation » est du ressort de la Ligue.

Dans ce domaine d'activité, nous avons eu une programmation ambitieuse. Nous pensions attirer les participants en proposant des actions spécifiques, techniques et diversifiées. Tous les publics étaient ciblés.

Le constat est plutôt décevant mais pas décourageant !

Sur 11 actions proposées, 6 ont effectivement pu se dérouler (annulation par manque de participants, conditions météo défavorables) ; au total, c'est 90 personnes dont 40 licenciés qui ont bénéficié de services.

C'est peu ! Que faire pour remplir nos stages ? Là aussi, le débat est ouvert...et plusieurs questions me viennent à l'esprit : Le marché est-il saturé par l'offre ? L'offre est-elle assez ciblée ? La période de l'année est-elle bien choisie ? Le coût est-il un frein ? Peut-on parler de concurrence entre les prestataires, FFME, FFCAM, privés ? Quel impact et quelle communication ? A ce sujet, constatant que dans l'information directe du licencié, le relai club n'était pas très efficient, une tentative de communication a été faite sur les réseaux sociaux. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes. Nous resterons plus « traditionnels » en 2023, tout en cherchant à toucher plus directement le licencié.

Sans avoir les réponses à nos questions, désireux de rester présents sur le « marché », nous avons quasiment reconduit le même programme en 2023. Vous pouvez le découvrir sur le site du Comité et en faire la promotion. Pour compléter ce tour d'horizon, d'autres actions sources de satisfaction témoignent de la vitalité du Comité, de son équipe d'encadrants et de son implication vers les jeunes.

Le Groupe Savoie Jeunes Alpinistes.

9 jeunes en formation qui apprennent les techniques alpines et visent une expédition où en toute autonomie ils mettront en application les acquisitions. Pour certains, marche pied vers les métiers de la Montagne, le Comité soutient avec passion cette action (clin d'œil aux animateurs).

Le Plan Ski Jeunes du Conseil Départemental de la SAVOIE, quant à lui, permet aux collégiens savoyards de bénéficier gratuitement de 3 jours de ski alpin dans une station de ski savoyarde pour acquérir les bases de la pratique du ski alpin et/ou la perfectionner. Le Comité intervient sur les questions de sécurité lors de la pratique hors-piste.

Relent du COVID ou complexité administrative voire démotivation de certains professeurs, cette action pourtant digne d'intérêt connaît quelques difficultés, des collègues se sont retirés du dispositif. Le concept s'essouffle-t-il ? Une évolution s'impose-t-elle ? Action à suivre...

Les Sections Sportives Escalade en collègue

Là aussi, une action soutenue par le département. Cette initiative déjà ancienne permet à des jeunes collégiens de pratiquer, en plus de l'EPS obligatoire, l'escalade. A l'automne dernier, le point d'orgue aura été un rassemblement des 4 sections à Nécuidet, site de bloc aménagé et entretenu par le Comité (Commune de La Thuile). Vif succès pour cet événement, à renouveler si les conditions sont réunies.

Pour être complet, un mot sur notre événement promotionnel tous publics :

La Bauges Y Cimes

Pour sa douzième édition, la BYC (comme on dit !) a connu un succès mitigé, ne la boudons pas pour autant. La BYC reste un événement promotionnel des activités de la FFME, quasi incontournable. Le rapport largement imagé et chiffré en ligne suffit à décrire l'ambiance de ces 2 journées et à motiver sa reconduction.

C'est une action qui a été soutenue par la Ligue et indirectement par la FFME.

Nous espérons que les aides seront reconduites en 2023 !

Comité Territorial Montagne et Escalade de la Savoie / FFME

Maison des Sports 90 rue Henri Oreiller 73000 Chambéry

Tel : 04 79 85 80 04 Email : info@ct73.fme.fr site : <http://www.ffmesavoie.com>

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Aussi, une nouveauté : dans l'objectif de fédérer les clubs et « d'accrocher » le pratiquant, l'édition 2023 (premier WE de juillet) fera la part belle à une journée « technique » dédiée aux licenciés FFME (nous pourrions l'étendre aux licenciés CAF à l'instar de ce qui est fait avec les « Piolets jeunes »).

Sans se substituer aux clubs, le Comité a décidé d'offrir aux licenciés la possibilité de découvrir, de s'initier voire même de se perfectionner dans les techniques d'escalade.

La journée promotionnelle est maintenue sur des contenus identiques aux précédentes éditions.

Encore un mot sur une nouvelle action de sensibilisation ; l'Escape Game Avalanche

Grace à du matériel prêté en 2022 et d'une dotation en 2023- il s'agit d'une tente ad hoc (Jeunesse et Sports est à l'origine le concept (photo affichée) - nous avons initié des séances de sensibilisation aux risques avalanche et à la recherche de victimes d'avalanche. Cette sensibilisation qui s'adresse à tous les publics, se déroule principalement sur le front de neige des stations. Après un démarrage un peu laborieux en 2022, cette action connaît en 2023 un succès grandissant. Un grand merci aux bénévoles du Comité sur lesquels repose cette action (qui est par ailleurs largement financée par le département) Et enfin, une action discrète mais efficace !

De LicenciéE à Bénévole

Cette action initiée par Françoise Ducoeur a pour objectif d'amener un public licencié féminin vers un engagement bénévole au sein du club et plus encore au sein du Comité.

Belle initiative couronnée de succès puisque nous avons aujourd'hui 3 Candidatures féminines au Comité Directeur.

Nous saurons les élire avec brio ! Sur ces bonnes paroles, il est temps de conclure.

Le large tour d'horizon qui vient d'être fait prouve la vitalité du Comité et son utilité dans l'organisation fédérale. Quand bien même des difficultés voire des carences ont pu être évoquées, nombreuses sont les marges de manœuvre et les projets pour mieux asseoir le Comité. Notre environnement, au sens géographique, très favorable, est un formidable terrain de jeu ! Sachons fédérer les énergies et investir dans l'avenir. Avec toutes ses (ces) forces vives, le Comité a de beaux jours devant lui.

MERCI à vous tous qui donnez vie et sens au Comité, structure territoriale reconnue et, sans exagération, devenue incontournable.

Adopté à l'unanimité.

2/ Rapports d'activités

Les rapports ayant été publiés sur le site internet du Comité ([LIEN](#)), seules les observations particulières sont mentionnées

Remarque de Monique: absence de SAE de haut niveau dans le département. Françoise Ducoeur et Fred avaient rencontrés des élus pour un éventuel projet dans une friche industrielle (ancienne usine vetrotex). Ils vont s'adresser à la ville pour faire avancer le projet.

Melvin BRANTONE un participant du Groupe Savoie Jeunes Alpinistes intervient pour présenter le groupe dont la session de 2 ans va se terminer. Voir le document. Le recrutement du nouveau groupe va démarrer ce printemps.

Les Rapports d'activités sont adoptés à l'unanimité

3/ Finances 2022

Fichier finances 2022 en annexe, ci-dessous.

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

Pascal Roussel présente la clôture des comptes 2022 et commente notamment les chiffres qui sortent de l'ordinaire:

- amortissements en plus,
- intégration des stocks,
- une dette de 2019 (due à un changement de logiciel) était juste due à une erreur d'écriture,
- recette constatée d'avance le PST une aide versée par la fédé pour l'emploi.

Bilan: excédent de 25KE pour un total de 127KE. L'année dernière était en déficit et cette année, il y a un excédent principalement dû à la vente des topos alors que l'impression a été faite en 2021, l'accident de travail de David a donné lieu à un remboursement de la CPAM et enfin, l'intégration des stocks. La sous-traitance a augmenté car les frais d'imprimeur ont été faits sur 2021.

Dépenses 86 750 E ; recettes 111 000 E.

Les comptes 2022 sont adoptés à l'unanimité.

La proposition de mettre le résultat bénéficiaire en report à nouveau positif est approuvée à l'unanimité.

4/ Budget 2023

Fichier budget 2023 en annexe, ci-dessous.

Les recettes de 2023 devraient être plus importantes que sur 2022.

Du coté des charges il est prévu:

- une croissance des couts de la BYC
- SNE coût plus important pour l'entretien des falaises extérieures du principalement au déconventionnement (même si des aides sont accordés par le département et des couts supportés par les communes),
- Coûts plus important sur les formations,
- réédition des deux topos actuels et édition du nouveau topo maurienne donc nouvelles charges de prestations et d'imprimeurs (bien penser au différents messages de sécurités aux pratiquants qui seront en plus mis en place sur les sites sous la forme de panneaux sur le même modèle que celui de Baie de Grésine).
- Les dépenses du personnel seront amenées à augmenter du fait de l'absence (souhaité) d'accident de travail et de la promotion de David.

Budget en déséquilibre de 12 KE.

Le Budget 2023 est voté à l'unanimité.

5/ Orientations 2024

Fichier Orientations 2024 en annexe, ci-dessous.

Avant la détermination du montant de la cotisation des licences pour la saison 2023/2024, obligation fédérale, il m'a paru utile de faire un focus sur les perspectives de développement du Comité et notre structure budgétaire.

Sur les perspectives 2024 :

Reprenant les échanges et les avis recueillis lors du dernier Comité Directeur, il apparait clairement que le CT73 est dans une perspective de croissance.

On peut citer à la volée : les topos, les contrats d'entretien des falaises, les actions de formation, un investissement souhaitable dans le ski-alpinisme, la mise en œuvre d'un programme de compétitions

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

élargie (au-delà de la Coupe savoyarde)...tout en assurant la continuité des actions vers les scolaires et les jeunes alpinistes et un programme événementiel (BYC, ESCAPE GAME AVALANCHE...)

Ces perspectives nécessitent un financement, des moyens matériels et surtout des ressources humaines. C'est une évidence !

Comment se présente notre budget, quelles sont nos marges ?

Le document présenté reprend le budget 2023 et la perspective 2024, en faisant apparaître des ratios significatifs.

Orientations 2024

Elles ont été établies en considérant que:

les charges de personnel sont en augmentation, + 10% c'est la valorisation des rémunérations, la promotion de DAVID en qualité de Directeur et des besoins complémentaires ;

les autres charges sont en légère diminution, - 8,5% cela impliquera de la vigilance sur tous les postes de dépenses et une diminution des frais liés aux topos les produits d'exploitation sont en augmentation 15,45% (c'est notre indépendance financière), c'est principalement les ventes des topos, les contrats d'entretien des falaises et nos prestations (stages, ouvertures ...) les subventions sont en légère augmentation +6% (on devrait pouvoir compter sur un complément du département notamment pour l'entretien et le contrôle des falaises), la part licence est bloquée à 16% (dit autrement, l'effet de levier des licences est de 6,25):

soit une cotisation à 8,50€ (1€ d'augmentation après 3 années à 7,50€) et 2353 licenciés au minimum.

Le bonus viendra si nous augmentons le nombre des licences !

En conclusion,

Nous maintenons le cap (avec du développement et une valorisation de nos salariés), nous absorbons le déficit 2023 et gagnons en indépendance financière.

6/ Cotisation licences 2023 2024

Proposition d'une augmentation du prix de la licence de 7,5E à 8,5E.

Globalement le nombre de licenciés augmente de manière assez régulière tous les ans.

Une demande est formulée de savoir si il y a la possibilité d'une aide à l'organisation d'une coupe savoyarde ou d'une compétition surtout humain pour l'ouverture cela permettrait d'attirer de nouveaux licenciés.

Pas d'objection ; le Comité Directeur se saisira de cette question.

L'augmentation de 1€ est votée à l'unanimité.

7/ Élection du comité directeur

Le Comité directeur n'est pas complet. Sa composition dépend de la proportion du nombre de licenciés H et F ; au 31/08/2022 on observait 44% de femmes et 56% d'hommes, ce qui correspond à 8 postes femmes et 10 postes hommes.

- Francis Gillet qui ne venait pas depuis 2 ans a été déclaré démissionnaire d'office par le Comité Directeur
- Jean Claude Preynat, laisse sa place à d'autres.
- Yann Verdoya démissionne de sa fonction de secrétaire et du comité.

Comité Territorial Montagne et Escalade de la Savoie / FFME

Maison des Sports 90 rue Henri Oreiller 73000 Chambéry

Tel : 04 79 85 80 04 Email : info@ct73.fme.fr site : <http://www.ffmesavoie.com>

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

2023		Nouvelle composition du comité directeur 18 places (8 femmes et 10 hommes)									
FEMMES					HOMMES						
	NOM	PRENOM	FONCTION	CLUB		NOM	PRENOM	FONCTION	CLUB		
1	1	BERGER	Monique	Membre Élu	Maurienne Escalade	1	1	ACHARD	André	Trésorier Adjoint	ASPTT Chambéry
1	2	DUCOEUR	Françoise	Membre Élu	Chambéry Escalade	1	2	BOURLIER	Pierre Henri	Président	ASPTT Chambéry
1	3	FAYAND	Clotilde	Membre Élu	Neige et Montagne	1	3	COLOMBET	Alain	Membre Élu	Maurienne Escalade
1	4	GOIRAND	Pauline	Secrétaire Adjointe	Neige et Montagne	1	4	HENRIET	Damien	Membre Élu	Neige et Montagne
1	5	MAUGENDRE	Hélène	Membre Élu	Chambéry Escalade	1	5	JUAREZ	Frédéric	Membre Élu	Neige et Montagne
	6					1	6	ROUSSEL	Pascal	Trésorier	ASPTT Chambéry
	7						7				
	8						8				
5							9				
		Total membres Elus	11				10				
		Nbre Maxi Membres Elus	18			6					

3 candidates se sont présentées

- Magali Camberlin faisait partie du CT de l'Oise en tant que secrétaire et initiatrice escalade. Lors de son arrivée dans la région elle a surtout pratiqué car elle avait beaucoup donné dans l'Oise mais après discussion avec Françoise Ducoeur lors d'une sortie « de licenciée à bénévole », la question s'est posée pour se présenter au CT.
- Céline Hurtado faisait partie du comité lors de la présidence d'André. Bénévole à Roc et Vertige.
- Murielle Serclerat pratique l'escalade depuis longtemps notamment en extérieur. Elle a un passé de monitrice d'escalade. Professeur d'arts appliqués.

Un candidat s'est présenté

Rémy Moutardier, ancien membre du comité exécutif de la fédération. Licencié à l'ASPTT.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

8/ Élection du président

Pierre Henri BOURLIER, président par intérim veut bien se représenter jusqu'en 2024.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité.

Intervention de Christian GRANGE Conseil Département Savoie vice-président chargé des sports
Remercie le CT et va faire le maximum pour l'aider dans les futurs projets.

9/ Désignation des représentants des clubs à l'assemblée générale FFME

Désignation des représentants des club à l'AG national en Corse à Corte. Nous pouvons envoyer 3 représentants de Club. 2100 euros de budget estimatif pour les 3 personnes.

Comité Territorial Montagne et Escalade de SAVOIE - FFME

3 places	Représentants	Suppléants
personne 1	Magali Camberlin	Fred Juarez
Personne 2	Murielle Serclerat	Rémi Moutardier
Personne 3	Pascal Roussel	Pierre Henri Bourlier

Voté à l'unanimité

10/ Questions diverses

Vérificateurs aux comptes:

Selon les statuts, nous devrions avoir deux vérificateurs aux comptes qui ne soient pas membres du Comité Directeur mais membres d'un club. Leur fonction est de vérifier la bonne tenue des comptes sans donner un avis sur l'opportunité des dépenses.

Pas de candidats.

Escape game

André s'occupe de et peine à trouver des bénévoles pour animer ces deux ateliers. Pour le plan ski jeune, il lui faut aussi des bénévoles pour remplir le planning de sorties. Melvin se propose sur une sortie.

Information sur une invitation à la 3e étape « sur les traces des champions ».

La séance est levée à 20H30

Le Président,
Pierre-Henri Bourlier

Pauline Goirand



La Secrétaire,



BILAN - Exercice 2022 CT FFME 73



ACTIF					PASSIF				
INTITULÉ		VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ		N	N-1
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	0.00	101	Fonds Associatifs	0.00	0.00
2154	Matériel	1 856.90	120.00	1 736.90	0.00	106	Réserves	98 872.21	101 046.53
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	0.00	110	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	120	Résultat de l'exercice (129)	25 115.15	-5 656.72
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION		123 987.36	95 389.81
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	0.00	131	Europe / Etat	0.00	0.00
261	Titres			0.00	0.00	132	Région	0.00	0.00
1) ACTIF IMMOBILISÉ				1 736.90	0.00	133	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			4 775.00	0.00	134	Commune	0.00	0.00
2) STOCKS				4 775.00	0.00	135	Agence Nationale du Sport	0.00	0.00
506	Actions			0.00	0.00	136	Autres	0.00	0.00
508	SICAV			0.00	0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION		0.00	0.00
512A	Compte Courant			32 475.46	37 699.04	151	Provisions	0.00	0.00
512B	Compte Epargne			76 500.00	61 173.17	161	Emprunts	0.00	0.00
514	Banque postale			0.00	0.00	194	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
515	Livret A			0.00	0.00	400	Fournisseurs	0.00	0.00
530	Caisse			0.00	0.00	401	Dettes	0.00	3 482.40
3) TRÉSORERIE DISPONIBLE				108 975.46	98 872.21	402	Autres Dettes	0.00	0.00
410	Adhérents			0.00	0.00	421	Rémunérations dues	0.00	0.00
416	Aide accordée			12 000.00	0.00	430	Dettes Sociales	0.00	0.00
425	Personnel			0.00	0.00	4686	Charges à payer	0.00	0.00
441	Subvention à percevoir			0.00	0.00	487	Recettes Constatées d'Avance	3 500.00	0.00
4687	Produits à recevoir			0.00	0.00				
486	Dépenses Constatées d'Avance			0.00	0.00				
TOTAL ACTIF			127 487.36	98 872.21	TOTAL PASSIF			127 487.36	98 872.21

**COMPTE DE RESULTAT -
Exercice 2022 CT FFME 73:**



Dépenses				RECETTES			
INTITULÉ		MONTANT	N-1	INTITULÉ		MONTANT	N-1
6063	Fournitures d'activité	4 510.87	12 707.33	7011	Vente matériel : équipement, ...	519.34	2 526.28
6064	Fournitures bureau	398.05	66.17	7063	Activités diverses FFME : traçage, ...	11 271.50	9 259.10
6070	Autres achats : courses	1 537.50	2 907.97	7064	Autres recettes : TOPO	27 652.70	28 576.58
6080	Hébergement	854.00	0.00	7065	Stages Formation : sect. sportive, ...	4 212.25	8 662.68
611	Sous traitance générale	1 499.75	11 769.50	7066	Inscriptions événement : BYC	2 064.00	2 595.80
6112	Formation des licenciés	350.00	36.00	7067	Inscriptions compétitions	1 069.40	0.00
613	Locations mobilières et immobilières	1 112.00	2 240.06	7068	Sponsoring : BYC, Ski Alpi,Topo	258.00	0.00
616	Assurance	1 090.98	841.07	741	Etat Ministères : CNDS	413.28	6 048.76
622	Honoraires	10 969.60	5 950.00	743	Conseil Départemental	36 300.00	13 500.00
623	Publicité, publications, Internet	989.47	423.82	7460	Subvention FFME	8 547.76	3 352.00
6240	Transports liés aux activités	1 272.69	5 819.43	750	Cotisations membres : licences, Alpi, Ski Alpi	15 795.00	15 345.00
6242	Inscriptions ccompétitions	122.00	0.00	7581	Remboursement fournisseurs	3 771.95	1 687.41
625	Déplacements, missions et réceptions	6 253.29	940.00	761	Produits financiers	0.00	304.34
6261	Frais Postaux	107.81	25.64				
6262	Télécommunications, Téléphone	223.08	210.00				
6263	Photocopies	32.86	18.41				
627	Frais bancaires	220.08	138.83				
641	Rémunération du Personnel : salaire	30 594.42	31 025.99				
6414	Prélèvement à la source	285.00	0.00				
6452	Cotisations URSSAF Salariales	12 762.00	13 508.00				
6453	Cotisations retraite prévoyance	3 096.48	1 032.15				
6454	Cotisations Assedic	0.00	2 463.35				
647	Médecine du Travail	223.20	216.00				
6470	Formation salarié	780.90	0.00				
648	Autres charges de personnel : frais de gestion, licence	620.00	594.50				
6501	Redevance pour licences, logiciels, etc	50.00	0.00				
655	Reversements SHN	6 500.00	4 500.00				
6585	Trop Perçu	184.00	6.00				
6620		0.00	74.45				
68154	Dotations Amortissements Matériel	120.00	0.00				
TOTAL DÉPENSES		86 760.03	97 514.67	TOTAL RECETTES		111 875.18	91 857.95
Résultat : 25 115.15				N-1 : -5 656.72			
86	Contributions volontaires en nature	26 000.00	20 500.00	87	Contributions volontaires en nature	26 000.00	20 500.00
TOTAL		137 875.18	112 357.95	TOTAL		137 875.18	112 357.95

Réalisé 2022 et projections 2023		2022					2023						
		Affectation Charge du Personnel	Dépenses	Recettes		Solde	Dépenses	Affectation Charge du Personnel		Dépenses	Recettes	Recettes	Solde
Fonctionnement	locaux												
	réunion institutionnelle												
	administratif	16%	7 806 €	12 602 €	15 675 €	3 073 €	5 000	16%	9 600 €	14 600 €	18 000 €	18 000 €	3 400 €
	cotisation licences				15 675 €								
Stage et Encadrement	Section Sportive				3 620 €							1 000 €	
	Plan Ski Jeunes				800 €								
	Adulte	6%	2 822 €	5 408 €	1 182 €	9 316 €	3 908 €	3 500	6%	3 600 €	7 100 €	5 000 €	7 500 €
	Enfant				3 604 €							1 500 €	400 €
	Piolets Jeunes				110 €								
Bauges Y Cimes	Location												
	Courses												
	Assurances												
	Honoraires												
	Déplacements	4%	1 812 €	5 342 €		4 064 €	-1 278 €	5 000	4%	2 400 €	7 400 €	2 000 €	4 500 €
	Frais administratifs												
	Inscriptions				2 064 €								
SNE	Subventions				2 000 €							2 500 €	
	Divers				13 805 €							10 000 €	
	Brison										13 900 €		
	Chindrieux												
	Yenne Balme												
	Entrelac Gde Falaise	28%	13 800 €	22 468 €		20 855 €	-1 613 €	10 400	35%	21 000 €	31 400 €		23 900 €
	Col des prés												
	Col Epine												
	Villette				3 050 €								
	Nécuidets												
SAE	Sites Autres				4 000 €								
	Divers				262 €								
	Cognin	1%	709 €	1 002 €	900 €	1 162 €	159 €	300	1%	600 €	900 €	2 500 €	2 500 €
	La-Mot-Six				0 €								1 600 €
Formation	Groupe Savoie Jeune Alpinsime				2 400 €							2 000 €	
	Equipe Jeunes Ski Alpi				1 000 €								
	Formations Fédérales	6%	2 812 €	8 077 €	1 804 €	6 704 €	-1 373 €	1 000	6%	3 600 €	10 600 €	1 000 €	8 000 €
	Subventions				1 500 €							5 000 €	
Topo	Tome 1 et 2				26 867 €								
	Tome 3												
	Partenariat	11%	5 521 €	6 483 €	1 044 €	29 411 €	22 927 €	20 000	20%	12 000 €	32 000 €	19 900 €	19 900 €
	Subventions				1 500 €								
Manifestations	Escape Game			264 €		0 €	-264 €	1 500	1%	600 €	2 100 €	2 000 €	2 000 €
	Jarrienne des Cimes												-100 €
Compétitions					2 069 €	2 069 €	-472 €	1 500	2%	1 200 €	2 700 €	1 200 €	2 200 €
	Coupe Savoyarde	2%	921 €	2 541 €								1 000 €	-500 €
	Ski Alpi												
Personnels	Salaires				3 413 €							3 500 €	
	Charges												
	Formations Fédérales	24%	12 022 €	12 022 €		3 413 €	-8 609 €	60 000	0%	0 €	0 €		3 500 €
	EPI												
	Frais accessoires												
Projets	Frais de Gestion												
	De Licenciée à Dirigeante			272 €	2 000 €	2 000 €	1 728 €	500			500 €	2 000 €	2 000 €
Clubs													
	ASPTT				500 €								
	Albertville Escalade	0%	39 €	424 €		500 €	76 €	500	7%	4 200 €	4 700 €	500 €	500 €
	Aides Variées												
	Escape Game												
Communications	Passports												
	Matériel Comité				207 €								
	Com Dématérialisée	2%	985 €	3 354 €		207 €	-3 148 €	2 500	2%	1 200 €	3 700 €		11 000 €
SHN	Partenariat												
	Sportifs de Ht Niveau			6 500 €	6 500 €	6 500 €	0 €	6 500			6 500 €	6 500 €	6 500 €
Subventions Reportées			0 €		10 000 €	10 000 €					0 €		0 €
Totaux		100%		86 760,03 €	111 875 €	25 115 €	124 200 €	100%	60 000 €	124 200,00 €	112 000 €	112 000,00 €	-12 200 €

Intitulés	Charges	Affectation Charges de personnel	Charges personnel	Total Charges	Subventions	Recettes directes	Total Recettes	solde
Fonctionnement	5 000	16%	9 600	14 600	0	18 000	18 000	3 400
Stages /Encadrement	3 500	6%	3 600	7 100	5 000	2 500	7 500	400
BYC	5 000	4%	2 400	7 400	2 500	2 000	4 500	-2 900
SNE	10 400	35%	21 000	31 400	10 000	13 900	23 900	-7 500
SAE	300	1%	600	900	0	2 500	2 500	1 600
Formation	7 000	6%	3 600	10 600	5 000	3 000	8 000	-2 600
Topo	20 000	20%	12 000	32 000	0	19 900	19 900	-12 100
Manifestations	1 500	1%	600	2 100	2 000	0	2 000	-100
Compétitions	1 500	2%	1 200	2 700	1 200	1 000	2 200	-500
Personnel	60 000	0%	0	0	3 500	0	3 500	3 500
Projets	500	0%	0	500	2 000	0	2 000	1 500
Clubs	500	7%	4 200	4 700	0	500	500	-4 200
Communication	2 500	2%	1 200	3 700	0	11 000	11 000	7 300
SHN	6 500	0%	0	6 500	6 500	0	6 500	0
TOTAUX	124 200	100%	60 000	124 200	37 700	74 300	112 000	-12 200
Charges directes	64 200							
Produits d'exploitation	56 300							

Ratios	CT73	Orientations 2024	
Licences/Total dépenses	14,49%	16,00%	20 000
Licences/Total Recettes	16,07%		
Subventions/Total dépenses	30,35%	32,00%	40 000
Subventions/Total Recettes	33,66%		
Produits d'exploitation/Total dépenses	45,33%	52,00%	65 000
Produits d'exploitation/Total Recettes	50,27%		
Déficit/Total dépenses	-9,82%	0,00%	0
Déficit/Total recettes	-10,89%		
Personnel/Total dépenses	48,31%	53,00%	66 250
Personnel/Total recettes	53,57%		
Charges directes/Total dépenses	51,69%	47,00%	58 750
Charges directes/Total recettes	57,32%		
Budget 2024	125 000		